

Projet TADAFOR- appui à la participation citoyenne

Renforcement des capacités et appui à l'élaboration des pétitions

Le 09 et 10 août 2023 – la commune de Larache

Programme

09 août 2023 : Première journée : le cadre politique et normatif des pétitions

08 :30 / 09 :00 : **Accueil des participant.es**

09 :00 / 09 :15 : **Présentation des objectifs de l'atelier**

09 :15 / 10 :45 : **le cadre politique des pétitions**

- Pourquoi les pétitions
- L'objectif de l'exercice des pétitions
- Les rapports de forces

Brainstorming
rotatif

10 :45 / 11 :30 : **le cadre normatif des pétitions**

- Au niveau constitutionnel
- Au niveau de la loi organique 113-14
- Au niveau du décret d'application

Travaux des
groupes

11 :30 / 11 :50 : **pause-café**

11 :50 / 12 :45 **Restitution des travaux**

12 :45 / 15 :15 : **les conditions de l'exercice des pétitions**

- Les conditions de fonds
- Les conditions de formes

Travaux de recherche internet
autorisée

15 :15 / 15 :40 : **Teste et récapitulation**

15 :40 / 16 :00 : **Evaluation rapide**

16 :00 : **Déjeuner**

Le 10 août 2023 – deuxième journée : le cadre opérationnel et pratique des pétitions

09 :00 / 11 :30 : L'identification de l'objet de la pétition

- Le rôle de la proximité
- Le rôle de l'opinion public
- Le rôle des élus
- La schématisation des processus

Travaux de groupes

11 :30 / 12 :30 : Vers une feuille de route des pétitions

- L'identification du problème objet de la pétition
- La préparation du dossier
 - La présentation de l'observation
 - La problématisation
 - L'analyse causale
 - L'analyse des rôles
 - Les solutions

12 : 30 / 12 :50 : Pause-café

13 : 50 / 15 :15 : Rédaction et processus de dépôt

- La rédaction de la pétition conformément aux dispositions du décret d'application
- Le dépôt de la pétition
- La communication mutuelle avec le conseil
- La présentation du contenu de la pétition
- La négociation avec les organes du conseil
- L'influence de la décision
- Donner suite en cas d'accord
- La participation à l'exécution

Exercices

14 :15 / 15 :45 : Restitution des travaux

15 :45 / 16 :00 : Evaluation finale

16 :00 : Déjeuner